

Parcours de soins des enfants et adolescents en situation d'obésité complexe



Le parcours OBEPEDIA est un parcours de soin optimisé, adapté et personnalisé à chaque enfant/adolescents en situation d'obésité complexe, sur une durée de 2 ans, pour mieux vous accompagner, vous aider à maintenir votre motivation et les changements que vous mettez en place au quotidien.

Cette prise en charge repose sur une **double coordination ville-hôpital** entre le Centre Spécialisé Obésité (CSO) pédiatrique de l'hôpital Lenval à Nice et une équipe pluridisciplinaire de proximité composée de professionnels de ville.

- ▶ Le début du parcours se fait au CSO pédiatrique lors d'un bilan initial (consultations et hospitalisations). En plus de votre référent hospitalier vous et votre enfant/adolescent serez également accompagnés par un professionnel référent de proximité, appelé **coordonnateur de proximité (CP)**, un **médecin (med)** référent de ville (si possible votre médecin traitant) et **1 à 2 autres professionnels de santé (PS)** : diététicien(ne), psychologue, enseignant(e) en activité physique, kinésithérapeute, infirmier(ère), etc.
- ▶ Par la suite, le référent hospitalier et les professionnels de ville vous proposeront un **parcours qui alternera des phases d'intervention intensives et des phases d'accompagnement au cours desquelles des visites régulières auront lieu** : dans certaines structures de proximité (cabinets médicaux, paramédicaux...), à l'hôpital, et/ou à votre domicile.

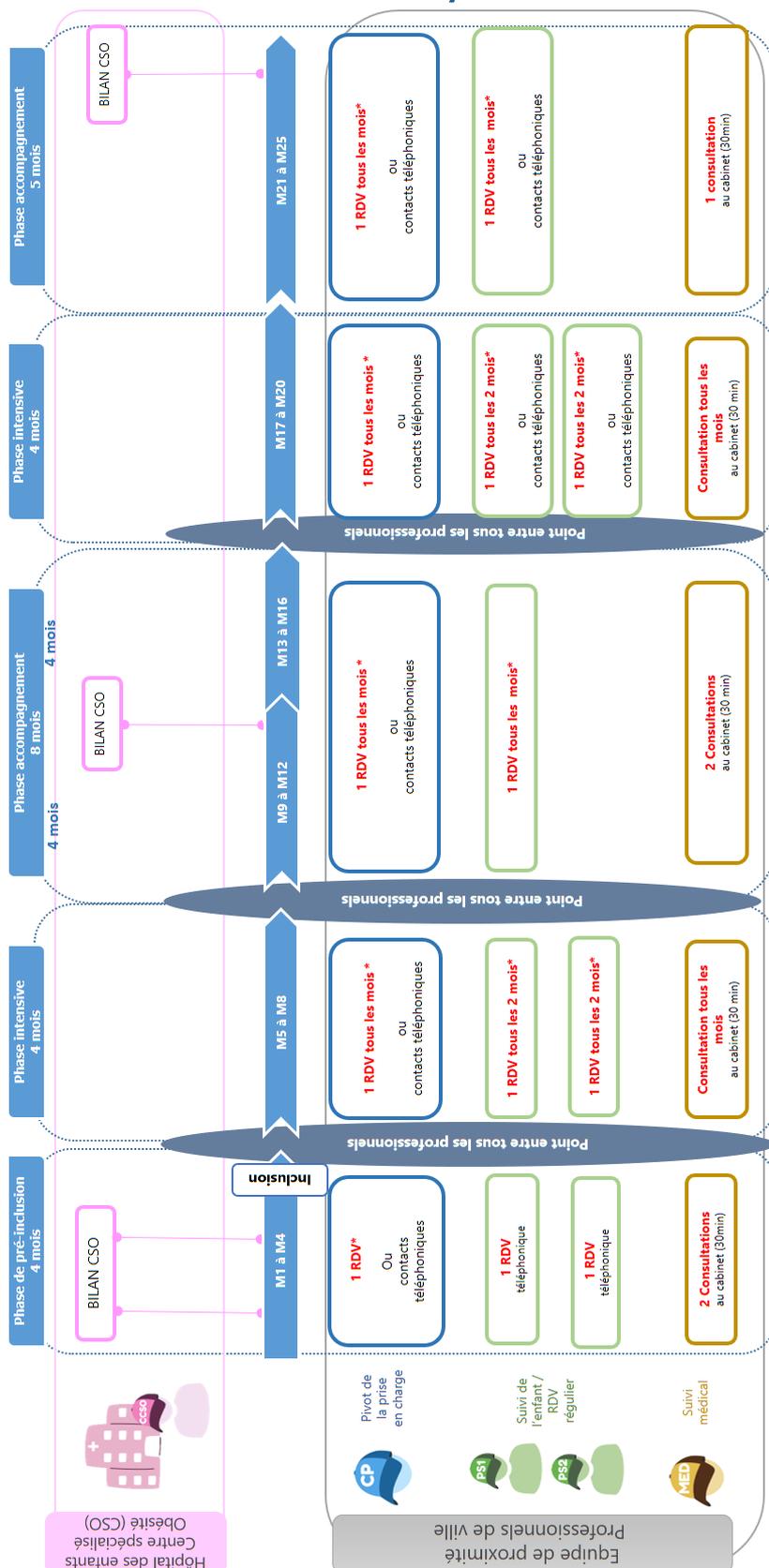
Durant ce parcours, le **coordonnateur de proximité** sera amené à vous contacter par téléphone ou visioconférence, se déplacer à votre domicile pour faire le point avec vous sur les différentes actions mises en place et, avec votre accord, fera régulièrement le lien (appels, réunions) avec les professionnels qui vous prennent en charge.

Tout au long du parcours, les professionnels échangeront également via un dossier médical partagé informatisé (Aviitam).

Les professionnels pourront se connecter à ce dossier informatisé de manière sécurisée. L'ensemble des informations saisies sur le dossier d'un patient seront partagées et consultables par tous les professionnels impliqués dans la prise en charge de ce patient.



Modalités et rythme du suivi



RDV : Rendez-vous **CSO** : Centre Spécialisé Obésité – Hôpital pédiatrique Nice CHU Lenval : au domicile ou au cabinet du professionnel ou en téléconsultation
CP : Coordinateur de Proximité **PS1 et PS2** : professionnels de santé de proximité 1 et 2 **MED** : médecin traitant ou référent
CCSO : coordinateur du CSO



Contacts OBEPEDIA coord.admin@obep-paca.com

Pédiatres : Drs Elsa HAINE et Véronique NEGRE

Coordinateur OBEPEDIA CSO : Michael YBANEZ

Coordinatrices administratives : Iris POUGETOUX & Karine VAN WOLVELAER

Consentement éclairé



Mme....., mère, tuteur, représentant légal (rayer la mention inutile)
et/ou M....., père, tuteur, représentant légal (rayer la mention inutile)
de l'enfant, né(e) le,
atteste(ons) :

- Avoir pris connaissance et compris le document d'information sur le parcours OBEPEDIA
- Autoriser l'inclusion de notre enfant dans le parcours OBEPEDIA
- Avoir été informé que :
 - certains RDV pourront être réalisés à notre domicile, durant lequel au moins un parent sera présent,
 - notre enfant pourra être rencontré seul par le professionnel lors des RDV
 - des échanges d'informations nécessaires au parcours seront réalisés entre les différents professionnels, dans le respect du secret médical
 - certaines données à caractère personnel concernant la prise en charge de notre enfant, seront informatisées et conservées (dossier Aviitam). Ces données ne pourront être transmises qu'aux seuls professionnels participant à la prise en charge de notre enfant.

Il nous a été précisé que notre enfant est libre d'être inclus dans ce dispositif ou de le refuser, et que nous pouvons arrêter le suivi à tout moment après en avoir informé les professionnels référents. Cette décision ne pourra en rien modifier la qualité des soins.

Date :

Signature :

Quels sont vos droits vis-à-vis de ces informations ?

Le droit d'accès « direct » est prévu par les Articles 39, Article 41, Article 42 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Il vous permet :

- d'être informé de l'existence de tout fichier informatique contenant des informations vous concernant
- d'accéder à toute information nominative vous concernant,
- de demander à rectifier toute donnée à caractère personnel qui vous concerne
- de vous opposer à ce que les informations vous concernant soient utilisées hors de votre prise en charge et du processus de facturation.